



**MUNICIPALITÉ DE MONT-CARMEL
PROVINCE DE QUÉBEC**

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Mont-Carmel, tenue à la salle du conseil municipal au 22, rue de la Fabrique, ce 3 novembre 2014 à 20 h 03.

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. LE MAIRE	Denis Lévesque
MM LES CONSEILLERS :	Pierre Saillant, promoteur Lauréat Jean Luc Forgues
MMES LES CONSEILLÈRES :	Kathleen Saint-Jean Karine Saint-Jean Colette Beaulieu

MME FRANCE BOUCHER, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE EST ÉGALEMENT PRÉSENTE.

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance à 20 h 03 et formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président et celui-ci souhaite la bienvenue aux contribuables présents.

2. ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour proposé :

1. Ouverture
2. Ordre du jour
3. Procès-verbaux
 - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014
 - 3.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 octobre 2014
4. Trésorerie
 - 4.1 Approbation et autorisation des comptes à payer
 - 4.2 Autoriser le versement final à Écosphère pour le contrat de valorisation des biosolides de l'étang aéré no. 2
 - 4.3 Équilibrage des postes budgétaires 2014
 - 4.4 Liste des personnes endettées pour taxes
 - 4.5 Demande d'appuis financiers
5. Entente, contrat, autorisation et appui
 - 5.1 Adoption du calendrier des séances du conseil municipal 2015
 - 5.2 Renouvellement de l'adhésion annuelle de la FQM
 - 5.3 Adoption de la tarification 2015 du lieu d'enfouissement technique de rivières-des-Vases
 - 5.4 Engagement financier de la Municipalité envers la CDFC

- 5.5 Augmentation de la marge de crédit
- 5.6 Démission d'un pompier volontaire
- 5.7 Embauche d'un pompier volontaire
- 5.8 Autoriser l'embauche d'un surintendant des ouvrages en eau potable et eau usée
- 5.9 Entériner les membres du Comité sur l'avenir de l'église
- 5.10 Entériner les membres du Comité consultatif en urbanisme (C.C.U.)
- 6. Avis de motion et autres
 - 6.1 Avis de motion visant à régler la gestion des matières résiduelles
 - 6.2 Avis de motion visant à établir le taux de taxes foncières, des taxes spéciales et de secteur ainsi que de services pour l'année 2015
 - 6.3 Avis de motion visant à établir les tarifs des services municipaux 2015
 - 6.4 Avis de motion visant la détermination du prix de vente des terrains au Carré des Cèdres et abroge le règlement 202-2008 et tous autres amendements et résolutions
- 7. Règlements
 - 7.1 Aucun règlement à adopter
- 8. Dépôt de documents
 - 8.1 Dépôt des états financiers trimestriels au 30 septembre 2014
 - 8.2 Dépôt du rapport du Maire
- 9. Correspondance
- 10. Nouvelles affaires
- 11. Période de questions
- 12. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

173-2014

Et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé, en laissant le point « Nouvelles affaires » ouvert.

3. PROCÈS-VERBAUX ET SUIVIS

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014

Il est proposé par madame la conseillère Karine Saint-Jean

174-2014

Et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014 soumis aux membres du Conseil dans les délais prescrits soit adopté tel que lu. « Aucun suivi »

3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 octobre 2014

Il est proposé par madame la conseillère Colette Beaulieu

175-2014

Et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 octobre 2014 soumis aux membres du Conseil dans les délais prescrits soit adopté tel que lu. « Aucun suivi »

4. TRÉSORERIE

4.1 Approbation et autorisation de paiement des comptes à payer

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Forgues

176-2014

Et résolu unanimement que les membres du conseil municipal formant quorum approuvent les dépenses suivantes et autorise la directrice générale à effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes :

- les dépenses incompressibles et les prélèvements pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2014, totalisant une somme de 61 974.72 \$, tel qu'il appert à la liste annexée au présent procès-verbal;
- le paiement des comptes fournisseurs dus au 31 octobre 2014, pour un total de 109 129.21 \$, tel que détaillé à la liste suggérée des paiements annexée au présent procès-verbal.

4.2 Autoriser le versement final à Écosphère pour le contrat de valorisation de biosolides de l'étang aéré no. 2

CONSIDÉRANT QUE toutes les exigences du contrat ont été respectées;

CONSIDÉRANT QUE le rapport final a été déposé au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC);

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

177-2014

Et résolu unanimement que le conseil autorise le versement final de 1200 \$ avant taxes à la firme Écosphère pour le contrat de valorisation des biosolides de l'étang aéré no.2.

4.3 Équilibrage des postes budgétaires 2014

CONSIDÉRANT que la secrétaire-trésorière, par ses fonctions, doit s'assurer de l'équilibre des différents postes budgétaires;

CONSIDÉRANT que dans l'année en cours, différentes activités ont modifié la structure du budget initialement approuvé;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de procéder à l'affectation juste de chacun des postes;

Il est proposé par madame la conseillère Kathleen Saint-Jean

178-2014

Et résolu unanimement que le conseil municipal accepte le transfert de budget présenté par madame France Boucher, secrétaire-trésorière. La liste sera annexée au présent procès-verbal.

4.4 Liste des personnes endettées pour taxes

La directrice générale dépose la liste des personnes endettées envers la municipalité. Celle-ci explique qu'un deuxième avis a été envoyé aux personnes en retard de taxes pour les années antérieures à 2014 pour un montant supérieur à 40 \$, comme il a été convenu avec le conseil. Un délai jusqu'au 31 décembre 2014 est donné pour régler le montant indiqué dans la lettre.

4.5 Demandes d'appui financier

- Album des finissants du 186^e cours
- École Destroismaisons
- La Ressource
- Les voisins du Kamouraska
- Janie Briand

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

179-2014

Et résolu unanimement que le conseil municipal verse les montants suivants :

- **40 \$** aux Voisins du Kamouraska pour une publicité dans le calendrier 2015
- **Gratuité** de la salle à madame Janie Briand pour un cours de fabrication de bijoux pour les enfants

5. ENTENTE, CONTRAT, AUTORISATION ET APPUI

5.1 Adoption du calendrier des séances du conseil municipal 2015

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

180-2014

Et résolu unanimement :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2015.

Lundi 12 janvier	Lundi 6 juillet
Lundi 2 février	Lundi 3 août
Lundi 2 mars	Mardi 8 septembre
Lundi 6 avril	Lundi 5 octobre
Lundi 4 mai	Lundi 2 novembre
Lundi 1 ^{er} juin	Lundi 7 décembre

La séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2016 sera le 14 décembre 2015

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

5.2 Renouvellement de l'adhésion annuelle de la FQM

CONSIDÉRANT que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) est l'organisme qui représente les municipalités auprès des instances gouvernementales;

CONSIDÉRANT les services offerts par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) sont utiles et essentiels;

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Forgues

181-2014

Et résolu unanimement que le conseil autorise le renouvellement de l'adhésion annuelle à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour l'année 2015 pour un montant de 1 016.98 \$ avant taxes.

5.3 Adoption de la tarification 2015 du lieu d'enfouissement technique de Rivières-des-Vases

Il est proposé par madame la conseillère Colette Beaulieu

182-2014

Et résolu unanimement que le conseil adopte les changements de tarifs pour la disposition au lieu d'enfouissement technique, les tarifs de 2015 étant 68,50 \$ la tonne métrique pour les déchets provenant d'une municipalité ayant le droit d'accès au site, en plus des redevances.

5.4 Engagement financier de la municipalité

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de développement de la Forêt communale (CDFC) a présenté une demande de subvention au Pacte rural;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 163-2014 qui appuyait la CDFC dans cette demande de subvention;

CONSIDÉRANT QUE le Pacte rural a accepté de verser une aide financière pour un montant de 8 000 \$ dans son projet de travaux électriques, mais demande à la municipalité de s'engager à verser à la CDFC un montant de 2 000 \$.

Il est proposé par madame la conseillère Kathleen Saint-Jean

183-2014

Et résolu unanimement que le conseil municipal s'engage à verser à la CDFC un montant de 2 000 \$ pour son projet de travaux électriques au camping du lac de l'Est.

5.5 Autorisation d'augmenter la marge de crédit

CONSIDÉRANT QUE les besoins de liquidité en début d'année financière est nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des opérations;

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Forgues

184-2014

Et résolu unanimement :

Que le conseil autorisé madame France Boucher, directrice générale à faire les démarches nécessaires pour faire augmenter la limite de la marge de crédit de la municipalité de 95 000 \$ à 250 000 \$.

Que monsieur Denis Lévesque, maire et madame France Boucher, directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisé à signer tous les documents nécessaires à cette augmentation.

5.6 Démission d'un pompier volontaire

CONSIDÉRANT la lettre de démission reçut le 15 octobre dernier de monsieur Denis Rousseau;

185-2014

Il est proposé par madame la conseillère Karine Saint-Jean

Et résolu unanimement que le conseil entérine la démission de monsieur Denis Rousseau au poste de pompiers volontaires de la municipalité de Mont-Carmel.

5.7 Embauche d'un pompier volontaire

CONSIDÉRANT QUE trois (3) pompiers volontaires ont démissionné durant l'année 2014;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'assurer un nombre suffisant de pompiers volontaires lors d'appel d'urgence;

186-2014

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

Et résolu unanimement que le conseil municipal entérine l'embauche de monsieur Félix Lévesque au poste de pompier volontaire.

5.8 Embauche d'un surintendant pour la gestion des eaux de la municipalité

CONSIDÉRANT la fin du contrat de la firme Aquatech Inc., pour la gestion de l'eau potable et eau usée de la municipalité, se termine au 31 décembre 2014;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est intéressée à embaucher sa propre ressource, étant donné les économies à faire sur les coûts des ouvrages en eau potable et eau usée;

187-2014

Il est proposé par madame la conseillère Karine Saint-Jean

Et résolu unanimement de ce qui suit :

QUE le conseil autorise la directrice générale, madame France Boucher à faire les démarches nécessaires pour l'embauche d'un Surintendant des ouvrages en eau potable et eau usée pour la municipalité.

5.9 Entériner le comité de l'église

CONSIDÉRANT l'importance de trouver des solutions à l'avenir de notre église;

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique de Mont-Carmel s'est tournée vers la municipalité pour amener une réflexion pour l'avenir de l'église;

CONSIDÉRANT QUE c'est la municipalité qui est responsable de la composition du comité;

188-2014

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

Et résolu unanimement que le conseil municipal entérine le Comité de l'avenir de l'église qui est formé de :

- Monsieur Clément Massé, Président
- Monsieur Denis Lévesque, maire
- Monsieur Roger Massé, marguillier
- Madame Colette Beaulieu, conseillère
- Madame Catherine Lévesque, marguillère
- Madame Myriam Gagnon, citoyenne
- Madame Marie-Claude Carvalho, citoyenne

5.10 Entériner le Comité consultatif en urbanisme

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire que ce comité soit représenté par des citoyens de la municipalité;

CONSIDÉRANT les postes vacants suite au retrait de certains membres;

189-2014

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Forgues

Et résolu unanimement que le conseil municipal entérine, pour une période de deux (2) ans, le nouveau Comité consultatif en urbanisme qui est composé de:

- Madame Marie-Chantal Savoie, présidente
- Madame Colette Beaulieu, conseillère
- Madame Claire Lajoie, citoyenne
- Madame Mélanie Beaulieu, citoyenne
- Monsieur Denis Lévesque, maire
- Monsieur Donald Guy, insp. en bâtiment et en environnement

6. AVIS DE MOTION ET AUTRES

6.1 Avis de motion visant à régler la gestion des matières résiduelles

Un avis de motion est donné par madame la conseillère Kathleen Saint-Jean, qu'à une séance subséquente le règlement 257-2014 relatif à la gestion des matières résiduelles sera adopté.

6.2 Avis de motion visant à établir le taux de taxe foncière, des taxes spéciales et de secteurs ainsi que de services pour l'année 2015

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Luc Forgues, qu'à une séance subséquente le conseil municipal adoptera le règlement 258-2014 qui établira le taux de taxes foncières, des taxes spéciales et de secteurs ainsi que de services pour l'année 2015

6.3 Avis de motion visant à établir les tarifs des services municipaux 2015

Un avis de motion est donné par monsieur le conseiller Pierre Saillant, qu'à une séance subséquente le conseil municipal adoptera le règlement 255-2014 établissant les tarifs des services municipaux et abroge le règlement 240-2012 ainsi que tous les autres amendements et résolutions s'y rapportent.

6.4 Avis de motion visant la détermination du prix de vente des terrains au Carré des Cèdres

Un avis de motion est donné par monsieur le conseiller Lauréat Jean, qu'à une séance subséquente le conseil municipal adoptera le règlement 256-2014 visant la détermination du prix de vente des terrains du Carré des Cèdres et abrogera le règlement 202-2008 et tous autres amendements et résolutions se reportant à celui-ci.

7. RÈGLEMENTS

7.1 Aucun règlement à adopter

8. DÉPÔT DE DOCUMENTS

8.1 États financiers trimestriels au 30 septembre 2014

8.2 Dépôt du rapport du Maire

9. CORRESPONDANCE

Madame France Boucher, directrice générale et secrétaire-trésorière fait la lecture de la correspondante qui a un intérêt public à la demande du président d'assemblée.

10. NOUVELLES AFFAIRES

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

De 8 h 43 à 8 h 43.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE tous les points inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

190-2014

Et résolu unanimement que la séance soit close. Il est 8 h 43.

Monsieur Denis Lévesque
Maire

Madame France Boucher
Secrétaire-trésorière

Le maire, en signant le présent procès-verbal, reconnaît avoir signé toutes les résolutions.